

MARS, MOIS DE PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Tout au long du mois de mars, à l'occasion du *Mois de prévention de la fraude*, la Sûreté du Québec et plusieurs partenaires des forces policières, en collaboration avec la Banque du Canada, mènent une campagne afin de sensibiliser les citoyens aux différents types de fraudes les plus courantes.

Personne n'est à l'abri de la fraude, peu importe son âge, son niveau d'éducation ou son lieu de résidence. Cependant, la plupart des fraudes peuvent être évitées en étant informé et vigilant afin de les identifier et se protéger efficacement.

L'ARNAQUE AMOUREUSE (la fraude sentimentale)

Il s'agit d'un stratagème où le fraudeur entre en contact avec sa victime par l'entremise des médias sociaux ou de sites de rencontres. Grâce à des techniques de séduction (flatteuses, compliments), il établit un lien de confiance avec la victime et lui dévoile des sentiments amoureux. Une fois la relation virtuelle établie, le fraudeur prétexte différents problèmes d'ordre financier afin d'inciter la victime à lui envoyer de l'argent.

Comment font les fraudeurs ?

- En créant de faux profils sur des sites de réseautage social ou de rencontres en ligne, et vous démontrant un intérêt à développer une relation « sérieuse ».
- En demeurant patient de manière à consolider la « relation ».
- En vous prétextant un besoin d'argent (p. ex. : pour vous visiter, pour visiter un parent ou un enfant malade ou mourant, frais d'hôpitaux, problèmes aux douanes, perte d'emploi ou problème financier).
- En reprenant contact pour demander pardon (à la suite d'une transaction frauduleuse), réitérer ses sentiments et tenter de vous soutirer de l'argent à l'aide d'un nouveau stratagème.

Comment se protéger ?

- Faites preuve de prudence et de scepticisme lorsque vous fréquentez des sites de rencontre ou sur les réseaux sociaux.
- N'acceptez pas les demandes d'amitié de personnes que vous ne connaissez pas.
- N'envoyez jamais d'argent à une personne que vous ne connaissez que virtuellement. Refusez toute transaction pour une tierce personne.
- Ne divulguez jamais vos informations bancaires. Évitez de partager des photos ou vidéos explicites.
- Conservez les identités frauduleuses pour les signaler, le cas échéant.
- Dans le doute, parlez-en à une personne de confiance.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Si vous soupçonnez ou savez avoir été victime d'une arnaque amoureuse, signalez l'incident auprès :

- de votre institution financière.

- de votre service de police local.
- du Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501.

Mars, Mois de prévention de la fraude.

Un mois de prévention, douze mois de vigilance!